

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
NARBONNE

FOLIO N°

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE



DOMAINE :

COMMUNE MONTBRUN DES CORBIERES

N° 2026-26

FONCTION
PUBLIQUE

ARRETE DU MAIRE

SOUS-DOMAINE :

Le Maire de la Commune de MONTBRUN DES CORBIERES,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

PERSONNELS
TITULAIRES

Vu le Décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié avec effet du 01/01/2007 portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjoints Techniques territoriaux,

Vu le Décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 modifié avec effet du 01/01/2017 fixant l'échelle indiciaire applicable à ce grade,

OBJET :
Portant
Avancement
d'échelon à
durée unique

Vu le Décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié avec effet du 01/01/2017 fixant la durée de carrière applicable à ce grade,

PIETTE Jef

Considérant que Mr PIETTE Jef remplit les conditions d'ancienneté pour bénéficier d'un Avancement d'échelon à durée unique,

35 H

ARRETE

DATE DE LA
DECISION :
09/07/2026

ARTICLE 1 :

La situation de PIETTE Jef né le 11/06/1984 est établie comme suit :

Situation actuelle	Situation nouvelle
A compter du 21/08/2023	A compter du 21/08/2026
Adjoint Technique territorial	Adjoint Technique territorial
7ème échelon	8ème échelon
Indice Brut : 381	Indice Brut : 387
Indice Majoré : 367	Indice Majoré : 373
NBI de 0 points	NBI de 0 points
	Soit un reliquat de 0 jour

DATE DE
L'AFFICHAGE :
13/07/2026

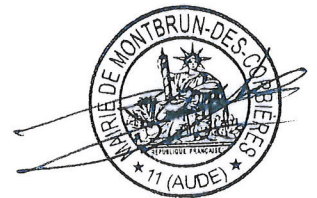
ARTICLE 2 :

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Transmis au président du centre de gestion,
- Transmis au comptable de la collectivité,
- Notifié à l'intéressée.

A MONTBRUN DES CORBIERES Le 09 Juillet 2026

Le Maire,
Claude BOUTET.



Monsieur le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le : 09/07/26

Signature de l'Agent :